



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2026/05

Date de convocation : 13 février 2026

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Date d'affichage : 13 février 2026

Date de réunion : 19 février 2026

Nombre de conseillers : 26
Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 25

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le dix-neuf février à 20h08, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme ONOFRE Lia, M. PERRET Nicolas, M. Raphaël ROZIER et Mme SOCQUET Anne-Laure, conseillers municipaux.

Étaient excusés : M. CHAFFAUD Jérôme qui a donné pouvoir à M. FERRAND Etienne, M. ECOCHARD Nicolas qui a donné pouvoir à M. PERRET Nicolas, Mme NAVAS Catherine qui a donné pouvoir à Mme CHARDIGNY Mireille, M. SAVART Gauthier qui a donné pouvoir à M. FERNANDES Michel et M. TRUCHON Pierre qui a donné pouvoir à M. BERNIGAUD Christian.

Étaient absents : M. PAIN Philippe,
Mme GUILLOT Myriam est nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2312-1,
Le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 est présenté à l'Assemblée.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte de la communication du rapport sur les orientations budgétaires pour 2026,
- prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour 2026 organisé en son sein.

Fait et délibéré en mairie,
Le 19/02/2026
Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du



Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20260219-2026-05-DE
Date de télétransmission : 23/02/2026
Date de réception préfecture : 23/02/2026